

Actualité :

Le secrétaire d'Etat aux Transports, monsieur DJEBBARI, a répondu le 1 avril 2020, suite à la demande (3-12-2019), cosignée par le maire, l'association et quelques élus du secteur, de scinder les deux projets d'aménagements en concurrence et non-consensuels :

- 1) Aménagement de la RN171 avec les contournements de Blain et La Grigonnais
- 2) Aménagement de la liaison Ancenis-Savenay par RD16 (Nort/Héric/Fay-de-Bretagne)

Nous avons lu et relu la réponse du ministère. Force est de constater que l'Etat ne prend pas ses responsabilités dans le dossier du contournement et de la modernisation de la nationale entre Nozay et Blain. Il s'en tient à l'étude engagée en 2013 (Etat-Département), et partage les préoccupations du département en proposant un scénario unique qui répondrait à toutes les attentes.

Il laisse ainsi toute liberté au Département d'agir à sa guise et faire ses choix d'aménagements, en délaissant Blain. Dans son courrier le secrétaire d'Etat suggère au département l'opportunité du transfert de la nationale afin d'unifier la maîtrise d'ouvrage sur le département. Tout ça aboutira à une impasse invivable pour les blinois. L'enclavement pèsera lourd sur l'avenir de Blain et pénalisera sa dynamique. Malheureusement pas assez de gens ne s'en préoccupent à Blain !

Le courrier ministériel renvoie l'examen de la situation après 2023, soit après la fin du contrat de plan, remettant ainsi les décisions à plus tard, on connaît malheureusement cette petite musique ! En attendant des décisions se prennent par d'autres, au demeurant défavorables à Blain.

Nous avons pris note que la région entendait inscrire le contournement au prochain CPER, mais il nous est incompréhensible d'entendre que deux créneaux de dépassements vont être réalisés entre St Vincent-des-landes et Nozay financés par la région et le département. Même s'ils ont leur raison d'être, sont-ils plus urgents que le contournement de Blain ? On peut sérieusement en douter.

Pendant qu'ici on se désespère d'attendre, tout autour de nous l'avancement des travaux des contournements de bourgs s'accélère (Tréffieux, Bouvron, Nort-Sur-Erdre, bientôt Derval, puis Nort/Héric/Fay-de-Bretagne, etc,etc....). Et ce n'est pas toujours une question d'importance de trafic (comme à Derval avec ses 2260 véhicules/jour), mais peut-être d'influence de certains.

Au vu du résultat obtenu aujourd'hui et compte tenu de l'attitude de nos interlocuteurs et des réponses qu'ils apportent, il apparaît que nous ne sommes pas écoutés !

Il faudrait maintenant que les deux institutions (Région Département) se prononcent officiellement pour prioriser le contournement sur cet « axe d'intérêt régional ». Nous sommes impatients aussi d'avoir le soutien de la CCRB, car tous les élus du pays de Blain doivent s'engager.

Le bureau de Blain Contournement



Ci-après : le courrier-réponse du ministère



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le secrétaire d'État chargé des transports

Paris, le 01 AVR. 2020

Référence : CP/A19019109-A19006352-A19031329-D19020361



Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de la ministre de la Transition écologique et solidaire, ainsi que celle du Premier ministre, qui m'a transmis votre courrier, sur les fortes attentes des populations locales concernant l'aménagement de la RN171 entre la RN165 (Savenay) et la RN137 (Nozay). Je tiens à vous assurer que l'État est sensible aux enjeux liés aux conditions de circulation sur la RN171, ainsi qu'aux problématiques de qualité du cadre de vie des riverains, tout particulièrement dans la traversée de Blain.

Comme vous l'indiquez, l'État et le département de Loire-Atlantique ont étudié conjointement l'aménagement de la liaison entre Bouvron et la RN137, portant à la fois sur le réseau routier national et le réseau routier départemental. Cinq scénarios ont ainsi été proposés au comité consultatif en juillet 2018. À la suite de ce comité, les études ont été approfondies en vue d'une concertation publique envisagée alors au premier semestre 2019.

Cependant, suite à ces études, aucune solution consensuelle d'aménagement sur le réseau départemental n'a pu être dégagée. Si plusieurs élus, comme vous le rappelez, défendent la réalisation d'aménagements sur la RD16, d'autres souhaitent privilégier la mise en œuvre d'aménagements sur la RD164. En outre, le conseil départemental de Loire-Atlantique a fait part de son souhait que soient présentées à la concertation des options moins consommatrices d'espaces.

L'État partage la préoccupation du département et va donc poursuivre avec celui-ci des études communes, afin de proposer des scénarios moins consommateurs de surfaces foncières. Les études porteront sur des aménagements réalistes, proportionnés aux besoins des différents réseaux routiers et qui visent à trouver un consensus entre tous les acteurs. L'objectif recherché est d'arrêter le parti d'aménagement global sur le secteur d'ici la fin de l'actuel contrat de plan État région (CPER) prolongé de deux ans, afin de disposer d'orientations claires pour la prochaine contractualisation sur les mobilités qui débutera en 2023.

.../...

Monsieur Jean-Michel BUF
Maire de Blain
Conseiller régional des Pays de la Loire
Président de l'association RN171-RD771
2 rue Charles de Gaulle
CS 90001
44130 BLAIN

C'est pourquoi il m'apparaît préférable d'attendre le résultat de cette nouvelle phase d'études avant de prendre toute décision de dissociation des projets sur la RN171 d'une part, et sur les routes départementales d'autre part.

Enfin, les concertations lancées récemment dans le cadre du projet de loi « 3D » (décentralisation, différenciation et déconcentration) vont permettre au département d'évoquer un éventuel transfert de certaines sections du réseau routier national dans le réseau départemental. Il appartiendra ainsi au département de Loire-Atlantique de saisir ou non l'opportunité d'unifier sur le territoire concerné la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux routiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations les plus sincères.

Bien à vous.

Jean-Baptiste DJEBBARI

